

Le 2 juillet 2014

Objet : Avis de santé publique concernant l'agriculture urbaine sur les trottoirs

À la demande d'un arrondissement de la Ville de Montréal, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) a récemment donné son avis concernant les risques potentiels à la santé d'aménager des jardins potagers dans les saillies de trottoirs. Cet avis a pour but d'informer la population montréalaise des enjeux soulevés par la DSP concernant l'agriculture dans les saillies de trottoirs et sur les trottoirs.

La DSP accorde une grande importance à l'accès aux aliments sains pour l'ensemble de la population et s'implique dans plusieurs initiatives populaires visant à améliorer l'environnement alimentaire des quartiers montréalais. Toutefois, nous ne croyons pas que l'espace des trottoirs situé entre la zone de circulation des piétons et la rue (ce qui comprend les nouvelles structures qu'on appelle « saillies de trottoirs ») constitue le meilleur endroit pour y pratiquer l'agriculture urbaine.

En effet, les sources de contamination possibles de ces endroits sont multiples puisque ce sont des voies publiques. Les sols en place peuvent avoir été contaminés par des activités polluantes dans le passé. Les huiles et l'essence des chenillettes ainsi que les sels de déglaceage utilisés lors du déneigement constituent aussi des sources de contamination potentielles. Lors des pluies, les eaux de ruissellement en provenance des ordures ménagères déposées sur les trottoirs à toutes les semaines (résidus de peintures et de produits nettoyants, déchets de table dont la viande, couches souillées, etc.) pourraient contaminer ces espaces. Les excréments d'animaux domestiques, chiens ou chats, pourraient constituer une source de contamination microbologique aux conséquences néfastes pour la santé (zoonoses et toxi-infections alimentaires). Enfin, le vandalisme représente une source de contamination imprévisible puisque ces emplacements sont très facilement accessibles à tous. Malheureusement, on ne peut cependant pas évaluer les impacts de ces sources de contamination compte tenu de leur diversité et des particularités de chacun des emplacements.

En conséquence, les trottoirs ne nous apparaissent pas comme étant des milieux favorables à la culture de plantes comestibles. Nous recommandons plutôt de réserver ces espaces pour encourager le verdissement à l'aide de fleurs et d'autres plantes ornementales compte tenu des risques de contamination chimique et microbologique ci-haut mentionnés.

La DSP encourage la pratique du jardinage en raison des bienfaits pour la santé, dont l'apport en fruits et légumes frais. En matière de contamination chimique des sols, nous avons d'ailleurs proposé une démarche pour que des citoyens et des groupes communautaires puissent aménager de nouveaux jardins temporaires pour la culture non commerciale de fruits et légumes sur des terrains dont on ne connaît pas le niveau de contamination des sols. Cette démarche, qui doit bien sûr respecter les lois, les règlements et les politiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, est décrite dans le *Mémoire sur l'agriculture urbaine à Montréal – Semer pour la santé* qui est disponible sur le site Internet de la DSP à l'adresse: www.dsp.santemontreal.qc.ca/publications



Richard Massé, M.D.
Directeur de santé publique de Montréal